



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 4 mars 2026 à 13 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de Rigaud, Charles Meunier, la mairesse de la ville d'Hudson, Chloe Hutchison, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Paul Dumoulin, le maire de la municipalité des Coteaux, Sylvain Brazeau, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Peter Zytynsky et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Mario Tremblay.

Sont également présents, monsieur Philippe Meunier, directeur de l'aménagement du territoire et de la géomatique, mesdames Maité Thibault, CPA, directrice de la comptabilité et des finances et Marie-Hélène Rivest, notaire, directrice du greffe et greffière-trésorière.

Sont absentes, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes et la préfète suppléante et mairesse de la ville de Saint-Lazare, Geneviève Lachance.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 26-03-04-01

d'ouvrir la séance à 13 h 31.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 26-03-04-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Peter Zytynsky**
APPUYÉ PAR : monsieur **Sylvain Brazeau** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2026 : ADOPTION**

CA 26-03-04-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Charles Meunier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Mario Tremblay** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 14 janvier 2026 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.

5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

5.1.1 **REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES EMPLOYÉS DE LA MRC : DÉPÔT**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.



5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

Aucun sujet traité.

6. BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Aucun sujet traité.

7. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

8. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

9. SÉCURITÉ

9.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

9.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

9.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

10. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 COURS D'EAU

Aucun sujet traité.

11.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

11.3 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET GÉOMATIQUE

12.1 ANALYSES DE CONFORMITÉ

12.1.1 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ

Aucun sujet traité.



12.1.2 APPROBATION CONCORDANCE

Aucun sujet traité.

12.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET RCI

Aucun sujet traité.

12.3 GÉOMATIQUE

Aucun sujet traité.

12.4 OCTROI D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE PROFESSIONNELLE À HÉLÈNE DOYON URBANISTE-CONSEIL INC. POUR LES DIFFÉRENTS DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR UN MONTANT MAXIMAL DE 21 600 \$ AVANT LES TAXES APPLICABLES : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit procéder aux analyses de projets de règlement, de projets de règlement de concordance des municipalités et de règlements municipaux afin d'évaluer la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR3) et aux dispositions du document complémentaire;

CONSIDÉRANT le volume important à traiter d'analyses de conformité de projets de règlement et de règlements municipaux ainsi que de questions techniques relatives au SADR3;

CONSIDÉRANT le volume d'analyse à réaliser pour les règlements de concordance au SADR3;

CONSIDÉRANT la nouvelle offre de services professionnels de madame Hélène Doyon, urbaniste-conseil, pour la réalisation des mandats pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT le Règlement relatif à la gestion contractuelle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles à même le poste budgétaire 02 610 00 419;

POUR CES MOTIFS,

CA 26-03-04-04 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Chloe Hutchison**
APPUYÉ PAR : monsieur **Mario Tremblay** et résolu

d'autoriser l'octroi d'un contrat à madame Hélène Doyon, urbaniste-conseil, pour une assistance professionnelle afin de réaliser, entre autres, des analyses de conformité des règlements municipaux et répondre aux questions techniques relatives au SADR3, notamment en matière de concordance, le tout pour un montant maximal de 21 600 \$, avant les taxes applicables;

d'autoriser le préfet ou la préfète suppléante et le directeur général ou la directrice du greffe et greffière-trésorière de la MRC à **signer** les documents nécessaires.

Proposition adoptée.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.



13.2 DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES (DEV)

Aucun sujet traité.

13.3 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Madame Hutchison rappelle aux membres que la parade de la Saint-Patrick aura lieu le 21 mars 2026.

15. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucun citoyen n'est présent.

17. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 26-03-04-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Charles Meunier**
APPUYÉ PAR : madame **Chloe Hutchison** et résolu

que la séance soit levée à 13 h 44.

Proposition adoptée.



PATRICK BOUSÉZ
Préfet



MARIE-HÉLÈNE RIVEST, notaire
Directrice du greffe et greffière-trésorière